



# Présentation de la structure CRE

## Centre Régional d'Entraînement



# Le CRE, c'est quoi ?

1. C'est une nouvelle structure, appelée CRE (Centre Régional d'entraînement), initialement désignée CRPF (Centre Régional de Préformation), mise en place par SWBA (Swiss Basketball) afin de regrouper les meilleurs athlètes U14 filles et garçons du canton. Les autres catégories ne sont pas concernées. Elle offre aux éligibles des entraînements complémentaires, donnés à la place de certains entraînements de clubs, basés sur le développement individuel et le travail pré-collectif.
2. La structure CRE U14 englobe le travail du SAE (Sports-Arts-Etudes), de Team Vaud (sélection cantonale) et des clubs, d'où son logo. Elle est sous l'égide de l'association cantonale. La structure CRE n'a rien à voir avec les CPE (Centres de Promotion des Espoirs), si ce n'est qu'elle est un tremplin pour ces mêmes CPE dès la catégorie U16. Les U14 ne seront plus reconnus comme CPE à l'avenir. Les CPE seront sous la responsabilité des clubs dès U16, tandis que les CRE seront sous la responsabilité des associations régionales.
3. Dans le cadre du CRE, il n'y a pas d'équipe inscrite en championnat si ce n'est Team Vaud en CSJR (Championnat Suisse Jeunesse Régions, soit les sélections cantonales). C'est une structure au service des clubs. Cela permet aux coaches des clubs d'avoir certaines sessions d'entraînement plus homogènes et de se focaliser sur la progression des autres joueurs et joueuses.

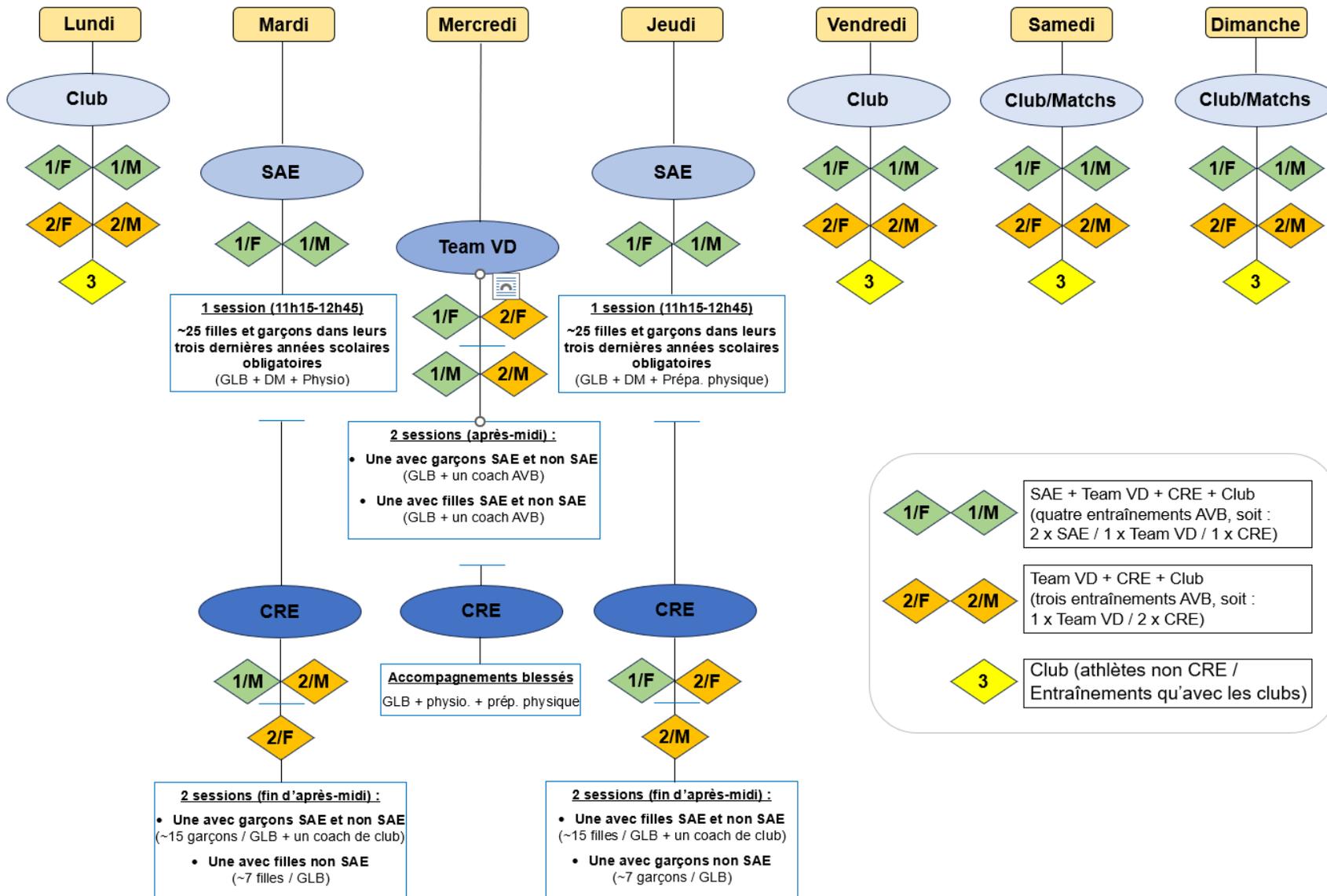


# Fonctionnement

En référence à l'exemple de planification sur la slide suivante :

1. Il y a deux cursus de formation qui diffèrent selon si l'athlète est ou n'est pas au SAE. Le même programme basket sera dispensé à tous, quel que soit le cursus suivi.
2. Partir du principe que 3 entraînements hebdomadaires seront donnés hors clubs. On ne pourra pas empêcher le cumul d'entraînements au sein des clubs les soirs de congé CRE, si ce n'est la recommandation de la physio.
3. Il y a des sessions avec des créneaux fixes comme ceux du SAE (école) et de Team VD (mercredi après-midi congé) et des sessions modulables comme celles spécifiques au CRE en fin d'après-midi (à planifier afin d'avoir un impact minimum sur les entraînements de clubs, exercice très complexe vu les plannings des clubs concernés).
4. Des séances CRE auront lieu le mercredi à la suite des entraînements Team VD afin d'aider et d'accompagner les blessés durant leur convalescence.
5. Des sessions plus théoriques, comme les entretiens d'évaluation et les séances vidéo seront intégrées dans les créneaux CRE. Il en est de même pour des projets d'aide aux athlètes (media /gestion du temps / santé / plan de carrière, etc.) soutenus par le SEPS afin de varier et compléter la formation de nos jeunes.
6. Il y aura une salle de cours à disposition des athlètes afin qu'ils puissent travailler leurs devoirs scolaires en attendant le début des entraînements.

# Planification hebdomadaire





# Éligibles 2025-2026

1. Pour la saison 2025-2026, les années U14 sont **2012 et 2013**.
2. Selon Basketplan 2024-2025, il y aura 192 filles U14 et 413 garçons U14 en AVB pour la saison 2025-2026. Les athlètes éligibles au CRE seront prioritairement ceux qui sont dans la filière Team VD. A ce jour, cela concerne 35 filles et 36 garçons pour un total de 71 athlètes.
3. Selon le nombre d'athlètes intéressés à adhérer à la structure, une sélection complémentaire à l'interne de Team VD sera faite pour ne retenir que les meilleurs, soit dans l'idéal une quinzaine d'athlètes de chaque sexe. Il faudra avoir des athlètes des 2 années d'âges U14 afin d'assurer une continuité.
4. Il sera important de penser à la pérennité de la structure et de se focaliser très vite sur le processus de recrutement de la future volée 26-27. Il est primordial de commencer les discussions avec les différents acteurs concernés (athlètes, parents, clubs, écoles) le plus tôt possible afin d'avoir du temps pour mettre en place les plans de travail individuels.
5. Pour la saison à venir, une projection par club a été faite, ce qui donne (voir slide suivante) :



# Éligibles 2025-2026 (suite)

- Blonay Basket: **12 filles et 7 garçons**
- Espérance Sportive Pully: **7 filles**
- Nyon Basket Féminin: **6 filles**
- Pully Lausanne Foxes: **6 garçons**
- BC Epalinges: **5 garçons**
- BBC Nyon: **5 garçons**
- Vevey Riviera Basket: **3 garçons**
- Lausanne-Ville / Prilly Basket: **3 filles**
- USY Basket: **2 filles et 1 garçon**
- ULRB: **3 garçons**
- BBC Cossonay: **2 garçons**
- DLang SBC: **2 garçons**
- Echallens BC: **2 filles**
- Renens Basket: **2 filles**
- DEL Basket: **1 fille**
- LMBC: **1 garçon qui sera chez Dlang en 25-26 ??**
- TSTK: **1 garçon**



# Objectifs

1. Pour lancer cette 1<sup>ère</sup> année, il faudrait au minimum une dizaine de filles et une dizaine de garçons. L'objectif est de ne pas faire d'entraînement mixte mais bien de travailler avec 2 groupes. Selon le nombre, il faut se laisser la possibilité de travailler avec un seul groupe mixte, comme fait au SAE. Les filles seront prioritaires dans ce projet car elles faisaient partie du projet initial CPE AVB, initié depuis plusieurs mois, avant d'être stoppé suite au nouveau concept CRE mis en place par SWBA.
2. Le nombre d'heures de basket demandé par année est de 400 h. C'est une recommandation SWBA qui n'est pas aussi couperet que pour un CPE (pour rappel c'est 480 h) vu que l'on ne touche pas de subvention spécifique. Ces 400 h seront réparties entre le SAE, Team VD, les séances CRE, le travail des clubs et les différents camps.
3. A ce jour, nous n'avons aucune pression quant à la date de début pour la saison à venir, si ce n'est que l'on doit commencer au plus vite afin d'être aligné avec les calendriers des différents partenaires.
4. Le but du CRE est de permettre à un maximum d'athlètes de rejoindre une équipe U16 Nationale, si possible dans le cadre d'un CPE, avec en sus une vision équipe suisse U16.

# Coûts

## *Données*

1. Concernant la facturation aux athlètes, l'idée serait d'avoir un coût annuel basé sur le nombre de prestations hebdomadaires au sein du CRE. A titre d'exemple, les athlètes SAE paient annuellement 800 CHF pour les 2 séances dispensées dans le cadre de l'école.
2. Selon le budget 25-26 voté à l'AG AVB, cela fait annuellement 400 CHF par séance hebdomadaire, soit 1200 CHF pour les athlètes SAE (800 CHF pour SAE + 400 CHF pour CRE) et 800 CHF pour les athlètes non SAE (2 x 400 CHF pour le CRE) sachant que l'entraînement Team VD, en plus pour les 2 cursus, est gratuit pour tous.
3. Pour cette 1ère année pilote, on se focalise sur l'essentiel et on adapte la facturation en fonction de ce qui sera réellement proposé en terme de séances et de prestations. On propose un coût annuel de 200 CHF par séance hebdomadaire, soit 50 % du budget initial, pour 30 semaines de travail.
4. Toute autre prestation demandée en sus par les clubs ou les parents devra être validée au niveau financier par les intéressés payeurs avant application.

# Coûts (suite)

## Budget CRE

Afin d'être totalement transparent, voici une projection simplifiée du budget CRE tel que connu à ce jour. On s'aperçoit qu'il y aura une perte de 12'600 CHF à compenser au vu du delta charges et produits.

	Charges	Produits
Fonds du Sport (montants forfaitaires + Talent Cards)		10 000
J+S (30 présences/semaine x 30 semaines)		2 000
CRE AVB Ecolage		6 400
Forfait pour administration et coordination AVB	5 000	
Coach principal GLB (6 h par semaine x 56 CHF/h x 30 semaines)	10 000	
Salle (10 h par semaine x 30 CHF/h x 30 semaines)	9 000	
Physiothérapeute CRE / Hors SAE (30 x 100 CHF)	3 000	
Equipements et matériel	3 000	
Réserves pour imprévus (1ère année de mise en place)	1 000	
<b>Total</b>	<b>31 000</b>	<b>18 400</b>
<b>Différence</b>		<b>12 600</b>
	<b>31 000</b>	<b>31 000</b>

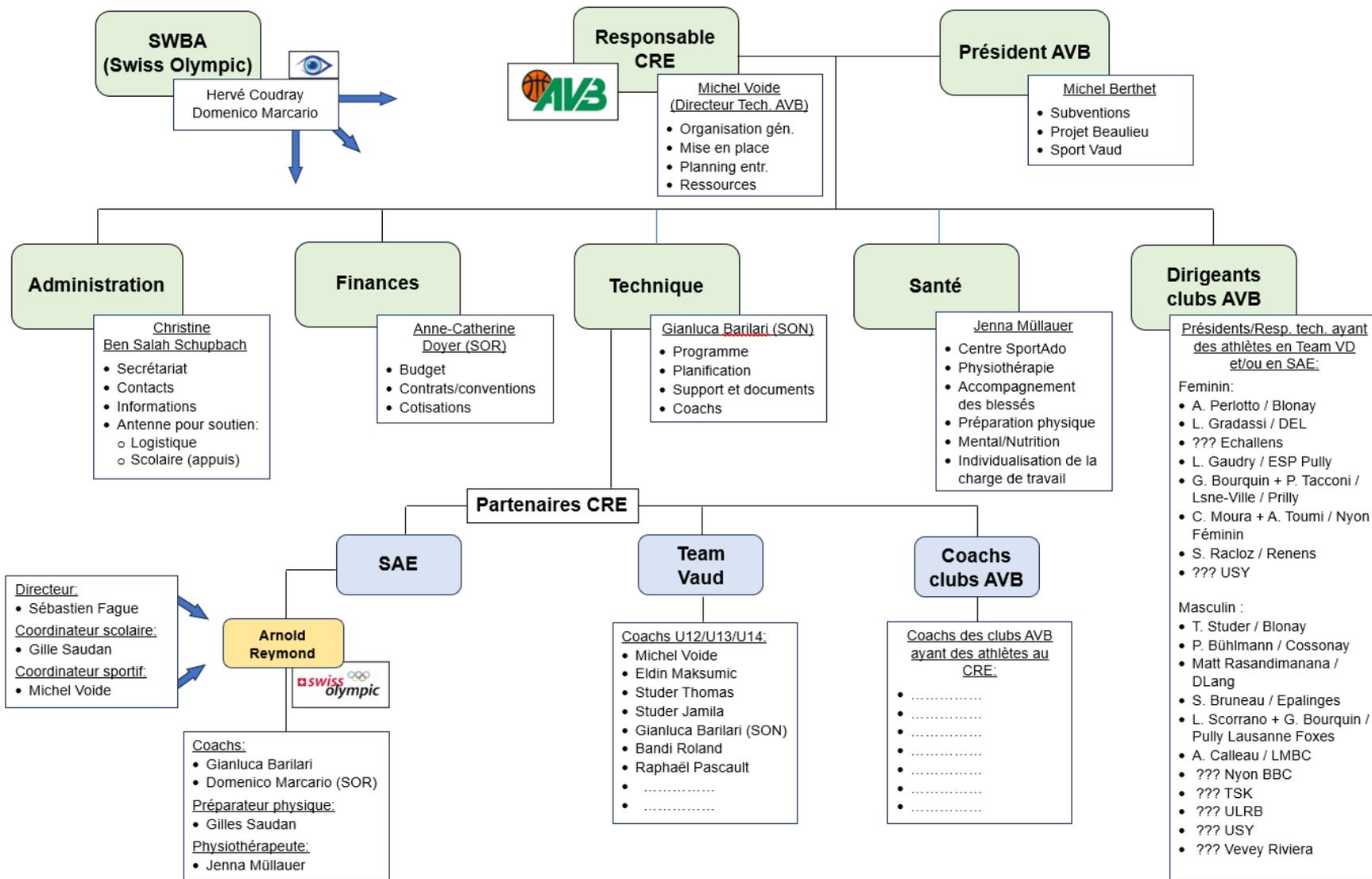


# Coûts (suite)

## *Autres solutions*

1. Une solution pour réduire la facture des parents serait que les clubs ajustent les cotisations des athlètes concernés au prorata du nombre d'entraînements suivis en club, soit moins qu'un joueur standard. Dans l'état actuel, cette solution est difficilement envisageable car elle impacterait les finances des clubs alors qu'on part du principe que le CRE ne doit rien leur coûter. Le CRE doit être considéré comme un investissement «joueurs» pour les clubs, non valorisable financièrement compte tenu des règles actuelles régissant les indemnités de formation.
2. Au niveau des clubs, il y aura une petite perte par rapport aux encaissements J+S budgétisés, compte tenu de l'absence des athlètes CRE à certains entraînements. On reste ouvert à trouver une solution conjointe avec les clubs.
3. Autre considération, cette facturation ne tient pas compte des aides à venir après validation, par le Grand Conseil, du contre-projet du Conseil d'état à l'initiative pour une « Politique sportive vaudoise ambitieuse ».
4. D'autres solutions de subventions sont à explorer comme pour le développement du sport féminin dans le canton, vu qu'une réserve existe.

# COPIE du CRE





Merci de votre participation

À disposition pour  
répondre à vos questions